



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUT

Question écrite n° 35296

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le fait qu'un profond déséquilibre existe actuellement entre le nord et le sud de la Lorraine pour ce qui est des filières BAC + 2 et notamment des IUT. Ainsi, pour le bassin sidérurgique et pour le secteur Saint-Avold, Forbach, Sarreguemines, les bassins d'emploi correspondants ont chacun plus de 250 000 habitants, ce qui justifierait la mise en place d'un IUT de plein exercice, comportant trois départements. Or, à Thionville, il n'y a que deux départements d'IUT. De même, pour la Moselle-Est, il y en a un à Saint-Avold et un à Sarreguemines. La création d'un département supplémentaire d'IUT à Thionville et celle d'un autre à Forbach permettraient de disposer de deux IUT de plein exercice, l'un à Thionville, l'autre en la Moselle-Est car, dans le projet de contrat de plan, ces deux dossiers ne sont pas considérés comme prioritaires. Au contraire, on privilégie les capacités de formation déjà excédentaires dans le sud de la région (notamment au profit de Saint-Dié et de Nancy). Il apparaît donc que, tout comme pour le zonage des aides à l'industrialisation, le Gouvernement cède à l'influence de tels ou tels responsables politiques et pénalise une partie de la Lorraine au profit d'une autre. Elle lui demande donc si, dans un souci de rattrapage des retards constatés en Lorraine du Nord en matière d'enseignement supérieur, il ne lui semble pas indispensable de créer les départements d'IUT susvisés, ce qui permettrait au secteur de Thionville et au nord-est de la Moselle de disposer chacun d'un IUT de plein exercice.

Texte de la réponse

Depuis le 1er janvier 2000, l'académie de Nancy-Metz compte six IUT de plein exercice : Metz, Longwy, Nancy B, Saint-Dié, Nancy-Verdun, Epinal. Dans le cadre des négociations du contrat de plan Etat-région 2000-2006 et de son volet universitaire (U3M), le nord de la Lorraine a fait l'objet d'une attention particulière. En effet, il est envisagé d'implanter un troisième département d'IUT à Thionville dont la spécialité serait « sciences et génie des matériaux ». En outre, la réflexion s'oriente actuellement sur la reconnaissance d'une plate-forme technologique centrée sur la mécanique à Thionville. Elle s'organiserait autour des IUT et des lycées de la région pour répondre à la demande des PME/PMI locales.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35296

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1999, page 5694

Réponse publiée le : 13 mars 2000, page 1645